



Vos RPX vous informant

Ce jeudi 28 janvier 2021 s'est déroulé le premier CSE de l'année : riche de l'actualité et de l'ordre du jour, les débats et les échanges ont été nombreux. Ce qu'il faut retenir principalement, sur la méthode, c'est le changement assumé de l'Entreprise de vouloir **faire participer les agents** et quelques « référents » dès la conception et l'élaboration de certains projets ciblés : Easy TGV, TEE idéal, projet « nouveaux locaux » sur Paris Est, Green Team, roulements des Chefs de bord, unification des CPST de l'Axe... Si la volonté paraît louable et le concept intéressant, il ne faudrait pas qu'un manque de transparence sur la mise en place, l'objectif et l'aboutissement (compte rendu de réunion) de ces groupes de travail / atelier d'informations s'installent, voire supplantent les instances représentatives du Personnel.



Pour l'activité Voyages, l'année se solde avec une perte d'environ 7 milliards d'euros et une baisse de 42% de ses clients. Bien que les records de régularité soient de piètres lots de consolation, c'est bien la **motivation et la capacité d'adaptation des agents de la production** qui ont démontré une fois de plus la robustesse de l'Entreprise historique.

2021 sera une année de **transition économique**, avec Easy TGV et notre besoin d'adéquation entre l'offre et la mobilité liée à la crise sanitaire. Au même titre, elle sera aussi une année de **transition écologique**. L'Entreprise veut communiquer et insister sur sa capacité principale à être « LE » moyen de transport le moins polluant sur grandes distances. Par ce biais, les prévisions sont de réussir à capter 15 millions de voyageurs sur 3 ans.

Après les vœux du Président de séance, les sujets traités ont été les suivants :

DOMAINE SANITAIRE

Le Président déclare que la 3^{ème} vague épidémique est bien présente mais que la dynamique est différente des 2 précédentes. Il indique également que le confinement reste une possibilité mais qu'il n'a pas d'information complémentaire pour l'heure. La situation Covid au 28 janvier est la présente :

- Agents positifs : 3,
- Agents en isolement : 38 (13 en Lorraine, 23 pour Paris et 2 en Alsace).

⇒ La Direction estime que le niveau est bas pour le périmètre considéré.



A l'heure où ces lignes sont écrites, il semblerait que la situation est changée : en effet de nombreuses suspicions et/ou tests positifs sont à déplorer au sein des équipes de Metz et de Nancy. Continuez donc de respecter scrupuleusement les mesures sanitaires internes à l'Entreprise.



Les masques artisanaux seront interdits dans l'espace public à compter du 1^{er} février 2021. Le nouveau décret du 27 janvier 2021 ajoute des indications de performance minimale que devront respecter les masques portés dans l'espace public. Les dispositions qui y sont reprises réglementent le port du masque dans l'espace public (transports, rassemblements, activités, établissements recevant du public...). S'agissant des entreprises, les préconisations devraient bientôt évoluer en conséquence.



DOMAINE PRODUCTION

- Le taux de l'offre TGV est de 80%,
- Le taux d'occupation sur le réseau national est de 45%,
- Le taux d'occupation sur l'Axe TGV Est est de 41%.

⇒ Il y aura une adaptation sur le plan de transport concernant la période B. Des réunions thématiques « roulements » seront programmées. Comme indiqué en introduction, l'Entreprise veut permettre des temps d'échanges, écouter les doléances des agents via les référents et ainsi tenter de modifier la rigidité de la construction des roulements dès leur conception. Sans connaître réellement les tenants et les aboutissants de cette nouvelle façon de travailler, **des résultats positifs et une amélioration de la qualité de vie au travail n'en restent pas moins très attendus.**



Il n'y a pas de **plan de départ** de prévu.

Le Président déclare que le « matériel » est **en développement** sur TGV Est avec 50 recrutements de budgéter, en majorité sur TEE : Il y a eu 28 démissions en IDF au TEE en 2019, contre 12 démissions en 2020.



Concernant le **télétravail**, la situation sanitaire n'incite pas à favoriser le retour en présentiel. Mais il existe déjà quelques retours sur site de certains salariés 1 jour sur 5 (pour éviter le phénomène d'isolement de certains collègues).

DOMAINE ORGANISATIONNEL



Une réunion intersyndicale concernant le projet d'entreprise « Tous SNCF » est organisée le 5 février 2021. Au-delà des annonces sur les grandes directives de la politique nationale SNCF de ces prochains mois, des explications seront données sur cette nouvelle méthode de conception dans les futurs projets.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** demande le positionnement exact de l'Entreprise dans sa volonté de construire avec les agents et les organisations syndicales. Les événements actuels montrent qu'il y a de grosses failles dans le dialogue social.

L'UNSA-Ferroviaire s'interroge sur le manque de documentation en amont des différents groupes de travail. Les exemples récents sur toutes les résidences ne manquent pas : le projet « évolution de la politique de langue » ou encore celui concernant l'« accord sûreté » ne sont que 2 exemples parmi tant d'autres concernant ces lacunes.

La Direction a la volonté légitime de borner, au périmètre de l'Axe Est, certains accords et certaines consignes mais sans partager préalablement la base de départ (écrite) de ses projets. Le groupe de travail, avant de participer à la réunion, ne connaît alors ni le cadrage ni la profondeur des discussions. Cela laisse à penser que la Direction veut bien discuter mais sans annoncer tous les aspects du projet qu'elle propose avant sa présentation officielle et sa mise en place : cette façon de faire tronque le dialogue et rallonge d'autant le temps de la réflexion. Ce n'est pas constructif.

L'UNSA-Ferroviaire réaffirme à la Direction qu'elle ne peut pas informer l'ensemble des agents d'un chantier, ainsi que les RPX, de « fortes modifications de service » dans leur roulement seulement en communiquant par 1 email, trois jours avant, sans aucune réunion statutaire au préalable.

DOMAINE A BORD / TRACTION



Le Président déclare qu'il faut faire remonter les dysfonctionnements, surtout lorsqu'ils ont une connotation sécurité, pour que les choses avancent. **L'UNSA-Ferroviaire** a répondu à cela que les exemples de remontées terrain sans suite donnée dans un délai « raisonnable » sont légions : l'application de la nouvelle procédure « bagages abandonnés », la multiplication des versions de VO et des problèmes de lecture de « rectifs » mal photocopiés, le contact téléphonique professionnel entre ADC et ASCT : impossible lorsque le conducteur est en « profil pro » en situation exceptionnelle, l'AuM, la désolation des quais sur les tournées Lyon, les procédures différentes à y appliquer, etc...

⇒ La Direction avoue qu'elle **n'a pas réussi à simplifier et homogénéiser les procédures** concernant, entre autres, les circulations intersecteurs (Lyon).

⇒ **Mettre en place des GT Sécurité c'est bien, faire fonctionner correctement la CSSCT c'est mieux.**

Dans certaines résidences, la **programmation des SU** (Sans Utilisation) intervient au dernier moment et certaines CPST considèrent les agents en réserve et à disposition de la commande du Personnel.

⇒ Le Président affirme que la règle est la même que précédemment : SU = chômage. **Les SU doivent être programmés bien en amont.**

Chômage

partiel

APLD (ACTIVITE PARTIELLE DE LONGUE DUREE)

La Direction annonce que **l'APLD sera mis en place**, pour une durée de 15 mois, dès la validation de l'accord par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Elle confirme son engagement en matière de rémunération et annonce également la création d'une commission pour effectuer un suivi tous les 3 mois avec les OS signataires.

⇒ Une communication **UNSA** particulière, traitant uniquement de l'APLD, vous sera partagée prochainement.

VOTE : 11 POUR / 4 CONTRE / 4 ABSTENTION



TEE (TECHNICENTRE EST EUROPEEN) NEUDORF

Le Directeur Matériel déclare que l'ensemble des agents ont échangé avec les responsables et que l'analyse RPS a été effectuée, mais non communiquée aux membres de la CSSCT.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** déplore la non habilitation des délégués du Personnel pour pénétrer dans l'atelier de Neudorf, empêchant de facto toutes tournées syndicales et visites CSSCT sur le site.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** soulève de surcroît un autre problème important : 7 personnes sont reprises dans le dossier alors qu'en réalité 10 sont concernées.

La Direction reconnaît effectivement un problème humain conséquent avec 3 personnes incompatibles avec les réorganisations envisagées et admet donc **l'ajout de 3 agents dans le dossier**. Malgré tout, TER Grand Est va proposer des postes leur permettant d'être compatibles avec leur(s) restriction(s) sur les roulements. Des mutations ne sont pas à exclure.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** demande à connaître la répartition de la charge au 1^{er} avril 2021.

L'Entreprise répond qu'il est **prévu de ramener de la charge TGV en journée** : en montant les agents en compétence avec des formations complémentaires sur les portes, les amortisseurs, le petit dépannage électrique.

Il ajoute qu'il y aura une **camionnette d'intervention** pour travailler sur Hausbergen et en Allemagne.



L'UNSA-Ferroviaire déplore que les entretiens exploratoires soient prévus d'être réalisés le même jour que les entretiens d'orientation, cette pratique est illégale.

Nous déclarons que les agents sont très anxieux sur leur **parcours professionnel**. Il est dommageable qu'il n'y ait pas eu de **présence de la CSSCT** sur site. Les agents **veulent savoir** qui est pressenti pour aller sur TER ou sur TEE.

⇒ A date, très peu d'agents souhaitent rester sur TER. **L'indécision risque d'être encore plus forte** suite à la perte des accords locaux (donc des 20% d'augmentation de la prime de travail négociés) et de la prime de réserve (le volume n'étant plus assez important, la réserve disparaît) annoncées par la Direction sur site. Il n'y aura pas de versement de la prime journalière parisienne car le LPA (Lieu Principal d'Affectation) est différent.

Le Directeur Matériel déclare que **le LPA de Neudorf sera conservé** : les congés supplémentaires inhérents à la particularité alsacienne également.

Le dossier présenté en information au CSE de décembre 2020 est **sensiblement différent** de celui présenté en consultation à ce CSE de janvier 2021.

⇒ La Direction, devant l'inquiétude des agents, a la volonté de réaliser les **entretiens exploratoires** le plus rapidement possible.

⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** déclare qu'il y a des **RPS sur ce site, un historique complexe** et qu'il y a encore trop d'interrogations sur le projet. Les grands absents du projet sont les RH, sans parler de la perte substantielle de rémunération pour les agents. Nous demandons donc le **report de la consultation sur le projet** dans le cadre d'un meilleur dialogue social.

Après une interruption de séance à l'initiative de la Direction, le Président du CSE déclare que le dossier a évolué et que des points restent à éclaircir. **Devant nos revendications, il acte un report du dossier.**

GESTION PAR BLOC SUR LE SITE DE JARVILLE

Le DUO Supervision lorrain rappelle qu'il s'agit du site de manœuvre de la gare de Nancy et que le 15 février 2021, il doit y avoir une modification qui fait suite à la nouvelle réglementation. Le projet a déjà subi plusieurs reports suite à la Covid.

Les agents ont proposé le roulement en 3x8 lors d'un GT en présence d'un RPX et opté pour celui réalisé par le Pôle Production lorrain. Le calibrage du poste concerné est : C.



⇒ **L'UNSA-Ferroviaire** explique son point de vue sur le dossier Jarville : en effet, si le roulement 3x8 n'est pas idéal pour la médecine du travail, il semblerait que cette solution est fait consensus au sein de l'équipe. Les OS demandent de communiquer le DU modifié auprès de la CSSCT.

VOTE : 1 POUR / 9 CONTRE / 9 ABSTENTION

NOTATIONS



L'UNSA-Ferroviaire rappelle qu'une réunion a été tenue en décembre concernant la méthode des notations sur la quasi intégralité de l'Axe. Beaucoup de questions y avaient trouvé des réponses et des demandes y avaient également été formulées, ainsi que l'application de certains points de règlement particuliers. A deux semaines de la 1^{ère} réunion, **nous n'avons pas les informations et les documents à jour pour vérifier les listings**. Pire, l'Entreprise considère les délégués de commission comme des responsables RH en leur demandant de travailler avec des listings de l'exercice précédent, d'y intégrer les notations faites

de l'année dernière via les procès verbaux et les NAC effectuées entre temps et ceci sur toutes les résidences de l'Axe... La personne chargée des notations est très difficilement joignable au téléphone, ne répond pas aux emails ou, lorsqu'enfin cela est le cas, remet en cause les capacités du délégué sur sa méthode de travail.

L'UNSA-Ferroviaire revendique les listings « blancs » (ceux sur lesquels les N+1 se basent pour faire leurs propositions, donc qui existent) au 1^{er} février 2021 (l'effectif réel étant arrêté au 31 janvier 2021). Notre expérience nous démontre qu'il faut bien évidemment **vérifier les listings** car régulièrement des « coquilles » s'y glissent. Après la validation en commission de notations, **les erreurs alors découvertes ne sont plus modifiables**. Nous déclarons également que nous ne tiendrons **pas de commissions ou de remise de listings en distanciel**.

⇒ Le Président veut homogénéiser les pratiques de notations sur le périmètre TGV Est. L'année dernière, les notations se sont tenues tardivement à cause de la pandémie. Il ajoute qu'il n'est pas à exclure que cet exercice soit également décalé, plutôt que de retenir la solution du distanciel.

L'UNSA-Ferroviaire demande plus de transparence de la part de la Direction de l'Axe concernant la méthode de notation. La personne en charge des notations explique aux différents DUO et DPX qu'il faut appliquer **la lettre de cadrage de Jean François Nogué** qui vise clairement à bloquer les déroulements de carrière des agents ; en n'accordant pas plus de 2 positions ou en ne notant pas les agents ayant été notés l'année précédente.



JE VOUS
ECOUTE



Comment motiver les agents avec de telles directives qui ne sont pas reprises dans la réglementation ?

⇒ La Direction répond que c'est une question d'homogénéisation qui n'est pas nouvelle. Par cette pratique, l'Axe TGV Est veut éviter les parcours professionnels trop rapides... L'UNSA-Ferroviaire est opposée à ces directives non réglementaires.



CIAL (COMMISSION D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT)

Une lecture du compte rendu de la CIAL est faite en séance.

Information importante : à partir de cette année, les logements libérés ne seront plus automatiquement attribués aux Cheminots.

Suite à la démission d'un membre de cette commission, de nouvelles désignations sont votées :

Vote pour la désignation de la présidence de la CIAL :

15 POUR / 4 CONTRE

Mr Abdelaziz RATIKI

UNSA

Vote pour la désignation d'un nouveau membre de la CIAL :

19 POUR

Mr Jonathan HERMANN

UNSA

DIVERS

- Pensez à **déclarer votre déplacement** lorsque vous êtes convoqué à une formation (ou autre) hors de votre LPA. Pour les agents de Nancy lorsque la formation est sur Metz par exemple. Passez par le portail extranet de l'application « chrome pro » sur votre téléphone professionnel. Allez sur « Outils RH », onglet « relevé de déplacement (validation) ».



- La **digitalisation des FC** (Facilités de Circulation) des ayants-droits SNCF débute en mai 2021 (test par l'agence P&F de Dijon), dont les parcours scolaires. Déploiement progressif jusqu'à fin 2021. Les FC papiers seront utilisables jusqu'à fin juillet 2022.

RPX UNSA-Ferroviaire de l'ESV Lorraine

BONNEFOY Romain
06.84.75.22.56

BERTHIER Laurent
07.87.36.14.57

MARTZLOFF Eddy
06.79.13.27.44